



AW met les avantages de la moquette sous les feux de la rampe avec de petits films

Le tapis : tellement plus qu'un beau revêtement de sol

Insonorisant, sûr, économe en énergie, chaud et confortable. Voilà quelques-uns des nombreux avantages qu'offre la moquette. Et pour justement mettre ces avantages en avant, AW, producteur de premier plan de moquettes, a développé une série de petits films inspirants.

Les films ont pour objectif de communiquer de manière originale à propos des avantages typiques de la moquette. Dans chaque film, un **professionnel** est confronté à une problématique spécifique dans son environnement professionnel. Ensuite, le film illustre comment cette personne résout cette problématique dans son environnement privé grâce à la moquette. Chaque film de 100 secondes est par conséquent une combinaison d'images, associées à l'interview d'un professionnel. Voici les différents scénarios : l'ingénieur du son nous parle de l'acoustique, l'expert en sécurité approfondit les aspects sécurité du tapis, le spécialiste en énergie nous informe des économies d'énergie et la décoratrice d'intérieur nous entretient de l'ambiance créée par la moquette.

Ces petits films seront diffusés **via le site web et les médias sociaux**. Ils seront également utilisés **lors des salons et événements** et comme **outil de communication in-store** afin d'aider le consommateur à opter pour la moquette.

Pour les amateurs, nous énumérons déjà quelques avantages du tapis :

La moquette : de la douceur pour vos oreilles

Grâce à une moquette, votre musique préférée semble encore plus belle et remplit mieux la pièce. Pourquoi pensez-vous que presque toutes les salles de concert et de cinéma du monde entier sont revêtues de moquettes ? En effet, par rapport à un sol dur, le tapis diminue de moitié le temps de réverbération des ondes sonores qui sont renvoyées par les murs et les meubles. Votre plaisir d'écoute n'est dès lors pas dérangé par des distorsions ou des résonances de son.

La moquette : une sécurité accrue

Vous avez de jeunes enfants qui marchent à quatre pattes ou apprennent à marcher ? Ils essayeront plus rapidement sur un sol doux revêtu de moquette. Et lors des inévitables chutes, ils se feront moins d'écorchures et de bleus que sur d'autres revêtements de sol. Plus sûr pour le corps du bébé, et plus rassurant pour les parents.

Quant aux seniors qui commencent à rencontrer des difficultés pour se mouvoir, ils se sentiront bien plus sûrs d'eux et davantage en sécurité sur de la moquette. Le risque de glisser est en effet très faible. Des escaliers glissants deviennent moins dangereux s'ils sont couverts de moquette. Une étude scientifique a démontré que l'impact en cas de chute est bien mieux amorti sur une moquette suffisamment épaisse, que sur des sols durs. Dans une maison revêtue de moquette, les accidents entraînant des fractures et autres lésions surviennent dès lors beaucoup moins souvent.

Grace à la moquette, vous aurez le portefeuille bien garni

Lorsque vous avez chaud aux pieds, le reste de votre corps a chaud également. Grâce à l'effet isolant de ce revêtement de sol, la chaleur se perd moins par le sol en comparaison aux revêtements de sol durs. Vous pouvez donc réduire le thermostat du chauffage central de quelques degrés. Une bonne chose non seulement pour votre compte en banque, mais aussi pour l'environnement.

Opter pour de la moquette comme revêtement de sol vous permet de réaliser d'importantes économies sur votre facture de chauffage et il s'agit donc d'un investissement que vous amortissez amplement.

Confort et ambiance

Si vous (ré)aménagez votre intérieur, vous ne pouvez tout simplement pas ignorer les nombreux avantages de la moquette. La moquette est non seulement trendy mais elle crée également une ambiance confortable, chaleureuse et conviviale dans votre maison. Vous préférez peut-être vous balader nu-pieds afin de ressentir cette sensation unique de douceur sous vos pieds. Vous ne voulez tout de même pas manquer cela ?

Les petits films sont également disponibles via :

<http://www.youtube.com/user/AssociatedWeavers/videos>

AW est un producteur de premier plan de moquettes, avec des sites de production à Renaix (Belgique) et Liberec (Tchéquie). L'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 135 millions d'euros et occupe 450 personnes. Le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, la Scandinavie et l'Europe centrale sont ses principaux marchés.

Pour de plus amples informations :

AW, Karl Van der Spiegel, tél. +32 55 23 04 86, gsm +32 491 34 07 11, e-mail : karl.van.der.spiegel@awe.be
Site web www.carpetyourlife.com